

Fiducie canadienne de bourses d'études Régime Avantage CST

États financiers semestriels

30 avril 2023

Non audités



Table des matières

États de la situation financière	1
États du résultat global	2
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	2
Tableaux des flux de trésorerie	3
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	4
Notes annexes	13
Droits au remboursement des frais de souscription	22
– Conventions achetées avant le 2 octobre 2007 (Annexe I du Tableau complémentaire I)	22
– Conventions achetées le 2 octobre 2007 ou après cette date (Annexe II du Tableau complémentaire I)	24
– Conventions transférées vers le Régime d'épargne familial et le Régime d'épargne individuel (Annexe III du Tableau complémentaire I)	26

États financiers semestriels non audités

Les états financiers semestriels ci-inclus n'ont pas été examinés par les auditeurs externes du Régime, conformément aux normes de certification s'appliquant à l'examen d'états financiers intermédiaires.

États de la situation financière

Au 30 avril 2023 et au 31 octobre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
		(audité)
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	103 692 \$	75 217 \$
Placements (note 4 et Tableau complémentaire I)	4 524 060	4 215 018
Produits à recevoir et autres débiteurs	24 783	23 602
Subventions gouvernementales à recevoir	19 824	12 592
	4 672 359	4 326 429
Passif		
Créditeurs et charges à payer	11 016	8 609
	11 016	8 609
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	4 661 343	4 317 820
Représenté par :		
Fonds non discrétionnaires		
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	747 443	577 714
Dépôts des souscripteurs (note 7)	2 455 315	2 388 579
Subventions gouvernementales	945 513	930 681
Revenu tiré des subventions gouvernementales	317 129	243 850
Droits au remboursement des frais de souscription (note 9)	216 688	213 431
Fonds général (note 8)	(709)	(2 014)
(Pertes) latentes	(20 036)	(34 421)
	4 661 343 \$	4 317 820 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA
Administrateur



Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Administratrice

États du résultat global

Pour les semestres clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
Produits		
Intérêts	45 017 \$	43 718 \$
(Pertes) réalisées sur la vente de placements	(10 606)	(5 606)
Variation des profits (pertes) latents	258 551	(417 424)
Dividendes	19 749	55 266
	312 711	(324 046)
Charges		
Frais d'administration et frais de tenue de compte (note 3a)	12 279	13 722
Frais de gestion de portefeuille	1 928	1 920
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	340	523
Honoraires du comité d'examen indépendant	54	33
	14 601	16 198
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	298 110 \$	(340 244)\$

États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les semestres clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au début de la période	4 317 820 \$	5 004 398 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	298 110	(340 244)
Transferts à des régimes internes et externes	(16 224)	(25 454)
	281 886	(365 698)
Encaissements		
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs (note 7)	66 736	57 340
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	36 631	38 071
Décaissements		
Paiements aux bénéficiaires		
Paievements d'aide aux études	(21 056)	(20 151)
Subventions gouvernementales	(15 423)	(14 648)
Remboursement des frais de souscription	(4 756)	(4 906)
Remboursement de produits	(495)	(1 262)
Total des paiements aux bénéficiaires	(41 730)	(40 967)
Encaissements moins décaissements	61 637	54 444
Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	343 523	(311 254)
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la fin de la période	4 661 343 \$	4 693 144 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les semestres clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	298 110 \$	(340 244)\$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Pertes réalisées sur la vente de placements	10 606	5 606
Variation des (profits) pertes latents	(258 551)	417 424
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
Augmentation des produits à recevoir et autres débiteurs	(1 181)	(279)
Augmentation des subventions gouvernementales à recevoir	(7 232)	(4 085)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	2 407	(311)
Achat de placements	(439 811)	(534 671)
Produit de la vente et de la venue à échéance de placements	378 714	420 866
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(16 938)	(35 694)
Activités de financement		
Transferts à des régimes internes et externes	(16 224)	(25 454)
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	36 631	38 069
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs (<i>note 7</i>)	66 736	57 342
Paiements aux bénéficiaires	(41 730)	(40 967)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	45 413	28 990
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	28 475	(6 704)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	75 217	47 626
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	103 692	40 922
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :		
Impôt déduit à la source	– \$	– \$
Intérêts reçus	43 836	43 439

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Fédérales – 12,0 %						Fédérales – 12,0 % (suite)					
Aéroports de Montréal	6,95	16 avril 2032	847	938	1 080	Gouvernement du Canada	0,75	1 ^{er} oct. 2024	2 050	1 961	2 022
Aéroports de Montréal	5,67	16 oct. 2037	628	700	903	Gouvernement du Canada	3,00	1 ^{er} nov. 2024	700	691	685
Calgary Airport Authority	3,20	7 oct. 2036	510	442	510	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2025	1 834	1 756	1 903
Calgary Airport Authority	3,34	7 oct. 2038	1 435	1 241	1 435	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} avril 2025	3 325	3 191	3 228
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,90	15 juin 2024	13 116	12 922	13 561	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2025	5 250	5 112	5 301
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	7 370	7 116	7 330	Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} sept. 2025	6 711	6 254	6 323
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 mars 2025	4 000	3 906	4 093	Gouvernement du Canada	3,00	1 ^{er} oct. 2025	4 275	4 224	4 194
Fiducie du Canada pour l'habitation	0,95	15 juin 2025	5 557	5 238	5 362	Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} mars 2026	13 007	11 918	12 068
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,95	15 déc. 2025	9 485	9 082	9 759	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2026	1 917	1 821	1 879
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,25	15 déc. 2025	7 000	6 756	7 364	Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} sept. 2026	7 470	6 958	7 112
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,25	15 juin 2026	5 824	5 434	5 793	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2027	13 168	12 287	12 382
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,90	15 sept. 2026	9 176	8 728	9 426	Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} juin 2027	18 748	17 341	18 177
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,10	15 déc. 2026	1 488	1 372	1 485	Gouvernement du Canada	8,00	1 ^{er} juin 2027	5 750	6 851	8 095
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,55	15 déc. 2026	5 772	5 408	5 396	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} sept. 2027	1 500	1 482	1 460
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2027	16 038	15 442	16 860	Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} mars 2028	1 121	1 147	1 136
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,80	15 juin 2027	596	607	595	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} juin 2028	39 518	37 932	38 801
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 mars 2028	29 377	28 184	31 020	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2029	11 308	10 969	11 681
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 mars 2028	2 500	2 432	2 716	Gouvernement du Canada	5,75	1 ^{er} juin 2029	10 000	11 624	13 394
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 déc. 2028	5 442	5 277	5 577	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} déc. 2029	750	726	713
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,10	15 sept. 2029	10 184	9 531	10 495	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} juin 2030	28 294	25 475	27 778
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2030	14 169	12 832	14 189	Gouvernement du Canada	7,21	1 ^{er} nov. 2030	350	220	251
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,40	15 mars 2031	15 216	13 273	14 543	Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} déc. 2030	30 331	25 559	27 080
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,90	15 mars 2031	10 764	9 760	10 720	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2031	5 166	4 673	4 799
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,60	15 déc. 2031	890	779	887	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} déc. 2031	1 372	1 234	1 194
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,15	15 déc. 2031	816	748	815	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} juin 2032	14 712	13 731	13 335
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,55	15 sept. 2032	3 718	3 799	3 747	Gouvernement du Canada	2,50	1 ^{er} déc. 2032	11 420	11 090	10 910
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} mai 2023	17 600	17 596	17 433	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} juin 2033	529	524	521
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2023	9 250	9 228	9 188	Gouvernement du Canada	5,75	1 ^{er} juin 2033	925	1 157	1 430
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} août 2023	4 000	3 959	3 958	Gouvernement du Canada	5,00	1 ^{er} juin 2037	1 220	1 503	1 570
Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} sept. 2023	3 500	3 471	3 445	Gouvernement du Canada	4,00	1 ^{er} juin 2041	225	256	308
Gouvernement du Canada	0,75	1 ^{er} févr. 2024	6 000	5 841	5 777	Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} déc. 2045	891	963	1 201
Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} mars 2024	2 747	2 700	2 696	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2048	597	574	791
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} mai 2024	15 300	14 893	15 000	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} déc. 2051	2 222	1 813	2 208
Gouvernement du Canada	2,50	1 ^{er} juin 2024	10 500	10 324	11 152	Gouvernement du Canada	1,75	1 ^{er} déc. 2053	13 395	10 204	10 251
Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} août 2024	12 000	11 810	11 873	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2064	1 268	1 206	1 463
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} sept. 2024	6 805	6 588	6 885	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	1,54	3 mai 2028	4 249	3 826	4 116
						Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,73	3 avril 2029	8 186	7 697	8 011
						Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10	4 juin 2031	1 175	1 395	1 720
						Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,98	15 oct. 2032	253	304	377
						Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,47	2 févr. 2034	703	826	1 017
						Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,75	17 oct. 2039	3 333	2 664	3 249
						Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	1 602	1 610	2 118
						Labrador-Island Link Funding Trust	3,76	1 ^{er} juin 2033	250	255	293
						Labrador-Island Link Funding Trust	3,86	1 ^{er} déc. 2045	4 000	3 956	4 402
						Aéroport de Montréal	3,03	21 avril 2050	1 351	1 044	1 434
						Aéroport de Montréal	3,44	26 avril 2051	1 331	1 111	1 331

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
Fédérales – 12,0 % (suite)					
Muskat Falls Funding Trust	3,83	1 ^{er} juin 2037	3 250	3 255	3 742
Muskat Falls Funding Trust	3,86	1 ^{er} déc. 2048	2 000	1 984	2 794
Vancouver International Airport	2,80	21 sept. 2050	1 179	881	1 179
Winnipeg Airports Authority	5,21	28 sept. 2040	346	353	405
Winnipeg Airports Authority	6,10	20 nov. 2040	129	137	162
				534 082	565 062
Provinciales – 20,2 %					
Province de l'Alberta	3,00	1 ^{er} sept. 2023	3 000	2 971	2 971
Province de l'Alberta	0,00	1 ^{er} juin 2026	519	476	476
Province de l'Alberta	0,00	1 ^{er} juin 2028	500	436	436
Province de l'Alberta	3,00	1 ^{er} déc. 2028	15 711	15 316	16 516
Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	9 250	8 979	9 467
Province de l'Alberta	2,05	1 ^{er} juin 2030	39 236	35 774	40 500
Province de l'Alberta	1,65	1 ^{er} juin 2031	21 118	18 336	20 281
Province de l'Alberta	3,50	1 ^{er} juin 2031	2 670	2 662	2 798
Province de la Colombie-Britannique	0,00	18 juin 2027	938	841	841
Province de la Colombie-Britannique	0,00	18 déc. 2027	500	445	445
Province de la Colombie-Britannique	3,00	18 déc. 2028	11 901	11 645	12 881
Province de la Colombie-Britannique	6,00	18 juin 2029	9 960	11 232	13 113
Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	24 228	22 339	24 904
Province de la Colombie-Britannique	2,00	18 juin 2031	22 867	19 716	21 835
Province de la Colombie-Britannique	6,35	18 juin 2031	6 875	8 241	8 960
Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2032	2 000	1 944	1 862
Province de la Colombie-Britannique	3,55	18 juin 2033	2 000	1 992	1 998
Province du Manitoba	2,55	2 juin 2023	3 000	2 969	2 969
Province du Manitoba	3,00	2 juin 2028	8 145	7 996	8 556
Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	7 173	6 915	7 648
Province du Manitoba	3,25	5 sept. 2029	500	495	472
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	10 412	9 484	10 675
Province du Manitoba	6,30	5 mars 2031	625	741	825
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2031	12 245	10 960	12 103
Province du Manitoba	3,90	2 déc. 2032	2 000	2 043	2 038
Province du Nouveau-Brunswick	0,00	27 juin 2023	1 400	1 375	1 375
Province du Nouveau-Brunswick	3,00	14 août 2028	3 616	3 560	3 932
Province du Nouveau-Brunswick	5,65	27 déc. 2028	4 000	4 442	5 228
Province du Nouveau-Brunswick	2,55	14 août 2031	3 126	2 898	2 891

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
Provinciales – 20,2 % (suite)					
Province du Nouveau-Brunswick	3,95	14 août 2032	1 000	1 025	997
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	0,00	27 févr. 2026	1 000	918	918
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,00	2 juin 2027	2 000	1 829	1 997
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	7 031	6 818	7 372
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	8 381	8 074	8 833
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75	2 juin 2030	5 639	4 987	5 550
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,05	2 juin 2031	1 463	1 294	1 413
Province de la Nouvelle-Écosse	0,00	1 ^{er} juin 2023	215	200	200
Province de la Nouvelle-Écosse	0,00	1 ^{er} juin 2024	1 000	966	966
Province de la Nouvelle-Écosse	1,10	1 ^{er} juin 2028	1 729	1 546	1 694
Province de la Nouvelle-Écosse	4,05	1 ^{er} juin 2029	1 900	1 967	1 899
Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 ^{er} sept. 2030	7 583	6 862	7 727
Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 ^{er} déc. 2031	1 562	1 428	1 498
Province de la Nouvelle-Écosse	6,00	1 ^{er} juin 2033	3 000	3 529	3 887
Province de l'Ontario	0,00	2 juin 2024	2 000	1 870	1 870
Province de l'Ontario	0,00	3 mai 2026	1 300	1 190	1 190
Province de l'Ontario	0,00	13 juill. 2026	1 400	1 277	1 277
Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2028	45 879	44 872	48 729
Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	28 075	32 671	38 173
Province de l'Ontario	3,00	2 juin 2029	52 097	50 161	54 747
Province de l'Ontario	2,00	1 ^{er} nov. 2029	12 000	10 717	10 692
Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	62 390	56 953	64 339
Province de l'Ontario	1,35	2 déc. 2030	41 824	35 924	40 408
Province de l'Ontario	2,15	2 juin 2031	42 612	38 545	42 173
Province de l'Ontario	6,20	2 juin 2031	3 875	4 601	5 154
Province de l'Ontario	2,25	2 déc. 2031	46 740	42 333	45 112
Province de l'Ontario	3,75	2 juin 2032	39 175	39 736	38 718
Province de l'Ontario	5,85	8 mars 2033	8 300	9 800	10 791
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,20	11 févr. 2028	243	218	243
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,85	27 juill. 2031	1 456	1 272	1 371
Province de Québec	3,00	1 ^{er} sept. 2023	3 000	2 986	2 986
Province de Québec	0,00	1 ^{er} juin 2025	3 800	3 575	3 575
Province de Québec	0,00	21 sept. 2025	3 000	2 801	2 801
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2028	25 757	24 991	26 530
Province de Québec	2,30	1 ^{er} sept. 2029	41 751	39 196	41 900
Province de Québec	6,00	1 ^{er} oct. 2029	17 150	19 687	21 814
Province de Québec	1,90	1 ^{er} sept. 2030	56 065	50 486	55 455
Province de Québec	2,00	27 mai 2031	14 375	12 999	12 698
Province de Québec	2,00	1 ^{er} sept. 2031	51 296	43 872	46 026

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 20,2 % (suite)						De sociétés – 30,7 % (suite)					
Province de Québec	6,00	1 ^{er} juin 2032	10 000	12 034	12 501	Alectra Inc.	1,75	11 févr. 2031	4 200	3 548	3 977
Province de Québec	3,00	1 ^{er} sept. 2032	19 750	19 252	18 765	Algonquin Power & Utilities Corp.	2,85	15 juill. 2031	754	656	754
Province de Québec	5,00	1 ^{er} juin 2034	4 200	4 755	5 292	Alimentation Couche-Tard Inc.	3,60	2 juin 2025	665	651	691
Province de la Saskatchewan	3,20	3 juin 2024	1 000	995	995	Allied Properties REIT	3,64	21 avril 2025	1 750	1 799	1 799
Province de la Saskatchewan	0,00	5 sept. 2027	818	730	730	Allied Properties REIT	1,73	12 févr. 2026	2 144	1 929	2 118
Province de la Saskatchewan	3,05	2 déc. 2028	6 000	5 893	6 260	Allied Properties REIT	3,11	8 avril 2027	997	906	998
Province de la Saskatchewan	2,20	2 juin 2030	3 899	3 592	4 016	Allied Properties REIT	3,13	15 mai 2028	1 023	921	1 025
Province de la Saskatchewan	2,15	2 juin 2031	8 108	7 323	8 152	Allied Properties REIT	3,12	21 févr. 2030	1 590	1 335	1 529
Province de la Saskatchewan	6,40	5 sept. 2031	5 300	6 374	7 381	AltaGas Ltd.	1,23	18 mars 2024	2 491	2 405	2 476
South Coast Transportation Authority	3,25	23 nov. 2028	1 500	1 486	1 498	AltaGas Ltd.	2,16	10 juin 2025	1 223	1 157	1 223
				893 833	968 309	AltaGas Ltd.	4,12	7 avril 2026	5 995	5 892	6 548
						AltaGas Ltd.	2,08	30 mai 2028	150	145	145
						AltaGas Ltd.	2,48	30 nov. 2030	1 346	1 144	1 346
						AltaGas Ltd.	4,50	15 août 2044	1 483	1 282	1 384
						AltaGas Ltd.	4,99	4 oct. 2047	1 117	1 030	1 411
						AltaLink, LP	3,67	6 nov. 2023	2 100	2 087	2 077
						AltaLink, LP	3,40	6 juin 2024	5 700	5 648	5 967
						AltaLink, LP	1,51	11 sept. 2030	4 300	3 625	4 019
						AltaLink, LP	5,38	26 mars 2040	3 733	4 123	5 132
						AltaLink, LP	3,99	30 juin 2042	4 658	4 355	5 445
						AltaLink, LP	4,05	21 nov. 2044	1 975	1 855	2 347
						ARC Resources Ltd.	2,35	10 mars 2026	2 854	2 665	2 836
						Bank of America	1,98	15 sept. 2027	1 278	1 167	1 279
						Bank of America	3,62	16 mars 2028	5 548	5 311	5 458
						Banque de Montréal	2,85	6 mars 2024	4 000	3 926	4 040
						Banque de Montréal	2,28	29 juill. 2024	19 480	18 855	18 929
						Banque de Montréal	2,70	11 sept. 2024	2 200	2 143	2 117
						Banque de Montréal	2,37	3 févr. 2025	22 720	21 796	22 109
						Banque de Montréal	1,76	10 mars 2026	1 500	1 460	1 460
						Banque de Montréal	1,55	28 mai 2026	1 750	1 700	1 700
						Banque de Montréal	3,65	1 ^{er} avril 2027	4 225	4 097	4 119
						Banque de Montréal	4,31	1 ^{er} juin 2027	18 520	18 390	18 239
						Banque de Montréal	3,19	1 ^{er} mars 2028	1 000	1 070	1 070
						Banque de Montréal	2,88	17 sept. 2029	9 635	9 313	9 616
						Banque de Montréal	2,08	17 juin 2030	2 082	1 952	2 082
						Banque de Montréal	6,53	27 oct. 2032	1 262	1 333	1 262
						Banque de Montréal	7,33	26 nov. 2082	1 152	1 151	1 152
						La Banque de Nouvelle-Écosse	2,38	1 ^{er} mai 2023	5 000	4 982	4 951
						La Banque de Nouvelle-Écosse	2,49	23 sept. 2024	9 058	8 766	9 008
						La Banque de Nouvelle-Écosse	1,95	10 janv. 2025	1 548	1 476	1 547
						La Banque de Nouvelle-Écosse	1,85	2 nov. 2026	6 859	6 281	6 781
						La Banque de Nouvelle-Écosse	2,95	8 mars 2027	13 286	12 571	12 865
						La Banque de Nouvelle-Écosse	3,89	18 janv. 2029	10 887	10 765	11 007
						La Banque de Nouvelle-Écosse	2,84	3 juill. 2029	14 664	14 226	14 758
De sociétés – 30,7 %											
407 International Inc.	3,35	16 mai 2024	1 500	1 501	1 501						
407 International Inc.	1,80	22 mai 2025	6 950	6 761	7 050						
407 International Inc.	2,43	4 mai 2027	1 000	1 008	1 008						
407 International Inc.	6,47	27 juill. 2029	10 600	11 919	13 872						
407 International Inc.	3,14	6 mars 2030	3 000	2 857	3 266						
407 International Inc.	5,96	3 déc. 2035	4 609	5 218	6 314						
407 International Inc.	5,75	14 févr. 2036	6 723	7 241	8 570						
407 International Inc.	3,65	8 sept. 2044	7 451	6 517	8 184						
407 International Inc.	3,72	11 mai 2048	750	658	880						
407 International Inc.	2,84	7 mars 2050	5 898	4 355	4 747						
Access Justice											
Durham Ltd.	5,02	31 août 2039	949	978	1 194						
Alectra Inc.	3,24	21 nov. 2024	3 750	3 667	4 030						
Alectra Inc.	2,49	17 mai 2027	2 900	2 807	3 003						

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 30,7 % (suite)						De sociétés – 30,7 % (suite)					
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,93	3 mai 2032	5 621	5 372	5 595	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,01	21 juill. 2030	3 330	3 111	3 344
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,65	31 déc. 2056	191	196	234	Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,20	7 avril 2032	846	817	846
La Banque de Nouvelle-Écosse	7,02	27 juill. 2082	1 204	1 186	1 204	Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,33	20 janv. 2033	1 503	1 512	1 503
Bell Canada	2,70	27 févr. 2024	2 000	1 961	1 961	Banque Canadienne Impériale de Commerce	7,15	28 juill. 2082	933	921	930
Bell Canada	3,35	12 mars 2025	2 500	2 442	2 497	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,00	8 févr. 2029	9 800	9 309	10 455
Bell Canada	2,90	10 sept. 2029	10 015	9 172	9 718	Canadian Natural Resources Limited	2,50	17 janv. 2028	104	95	104
Bell Canada	2,50	14 mai 2030	2 140	1 880	2 137	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	2,54	28 févr. 2028	350	354	354
Bell Canada	6,10	16 mars 2035	1 152	1 251	1 404	Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3,05	9 mars 2050	992	740	985
Bell Canada	4,75	29 sept. 2044	1 155	1 092	1 506	Canadian Utilities Limited	9,40	1 ^{er} mai 2023	1 200	1 201	1 412
Bell Canada	4,35	18 déc. 2045	8 606	7 656	9 277	Canadian Western Bank	1,57	14 sept. 2023	2 100	2 072	2 029
Bell Canada	4,45	27 févr. 2047	1 750	1 579	1 684	Canadian Western Bank	2,61	30 janv. 2025	2 000	2 012	2 012
Bell Canada	3,50	30 sept. 2050	2 994	2 281	3 034	Canadian Western Bank	1,93	16 avril 2026	3 282	3 055	3 254
Brookfield Infrastructure Finance ULC	2,86	1 ^{er} sept. 2032	8 769	7 330	7 881	Cenovus Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	482	462	468
Brookfield Renewable Partners LP	4,25	15 janv. 2029	2 064	2 024	2 410	Central 1 Credit Union	1,32	29 janv. 2026	1 490	1 343	1 490
Brookfield Renewable Partners LP	3,38	15 janv. 2030	2 100	1 950	2 023	Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	6,72	30 sept. 2049	3 507	3 989	4 522
Brookfield Renewable Partners LP	5,29	28 oct. 2033	1 336	1 368	1 336	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,56	9 sept. 2024	1 638	1 603	1 638
Brookfield Renewable Partners LP	3,33	13 août 2050	639	462	639	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,55	10 janv. 2025	6 315	6 152	6 507
Caisse centrale Desjardins	3,06	11 sept. 2023	2 000	1 977	1 977	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,85	21 mai 2027	6 122	5 743	6 112
Caisse centrale Desjardins	2,42	4 oct. 2024	10 297	9 969	10 325	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,18	8 mars 2028	1 853	1 792	1 890
Caisse centrale Desjardins	5,20	1 ^{er} oct. 2025	2 049	2 073	2 048	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53	11 juin 2029	8 882	8 256	8 982
Caisse centrale Desjardins	5,04	23 août 2032	2 786	2 768	2 786	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98	4 mars 2030	2 714	2 405	2 804
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,43	9 juin 2023	4 000	3 990	3 984	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	6,00	24 juin 2032	3 470	3 679	3 501
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,29	15 janv. 2024	2 000	1 976	1 964	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,27	7 mars 2046	1 599	1 459	1 838
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,35	28 août 2024	2 500	2 417	2 417	Classic RMBS Trust	1,53	15 sept. 2026	1 336	458	486
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,75	7 mars 2025	2 718	2 622	2 616	Classic RMBS Trust	1,43	15 nov. 2051	1 435	246	255
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,00	17 avril 2025	6 037	5 730	6 007	Clover LP	4,22	31 mars 2034	362	352	396
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,33	15 mai 2025	1 137	1 128	1 137	Clover LP	4,22	30 juin 2034	288	281	313
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,10	19 janv. 2026	7 700	7 018	7 537	Coast Capital Savings Credit Union	5,25	29 oct. 2030	496	481	550
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,70	15 juill. 2026	8 918	8 168	8 916	Comber Wind Financial Corporation	5,13	15 nov. 2030	362	363	396
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,25	7 janv. 2027	3 132	2 892	3 039						
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,95	29 juin 2027	6 643	6 738	6 756						
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,05	7 oct. 2027	2 310	2 354	2 306						
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,95	19 juin 2029	1 264	1 229	1 266						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 30,7 % (suite)						De sociétés – 30,7 % (suite)					
Concentra Banque	1,46	17 mai 2024	832	794	832	EPCOR Utilities Inc.	2,41	30 juin 2031	2 005	1 772	1 659
Connect 6ix GP	6,11	30 nov. 2046	1 267	1 312	1 267	EPCOR Utilities Inc.	5,75	24 nov. 2039	762	864	1 073
Connect 6ix GP	6,21	30 nov. 2060	910	951	910	EPCOR Utilities Inc.	3,55	27 nov. 2047	6 478	5 517	6 951
Consumers Gas Co. Ltd.	6,65	3 nov. 2027	3 000	3 278	3 815	EPCOR Utilities Inc.	3,95	26 nov. 2048	1 760	1 603	2 211
Services financiers Co-operators	3,33	13 mai 2030	1 727	1 498	1 772	Banque Équitable	1,94	10 mars 2025	1 500	1 469	1 469
Crombie Real Estate Investment Trust	2,69	31 mars 2028	3 152	2 812	3 199	Federated Co-operators Ltd.	3,92	17 juin 2025	6 983	6 793	7 284
Crombie Real Estate Investment Trust	5,24	28 sept. 2029	1 194	1 192	1 194	Fédération des caisses Desjardins du Québec	4,41	19 mai 2027	3 190	3 176	3 184
Crombie Real Estate Investment Trust	3,21	9 oct. 2030	250	216	210	Fédération des caisses Desjardins du Québec	2,86	26 mai 2030	3 795	3 618	3 805
Crombie Real Estate Investment Trust	3,13	12 août 2031	435	366	396	Fédération des caisses Desjardins du Québec	1,99	28 mai 2031	14 044	12 734	13 437
CT Real Estate Investment Trust	3,03	5 févr. 2029	1 172	1 049	1 172	Finning International Inc.	2,63	14 août 2026	3 196	2 999	3 197
CT Real Estate Investment Trust	2,37	6 janv. 2031	1 542	1 256	1 542	First Nations ETF LP	4,14	31 déc. 2041	537	500	581
CU Inc.	5,56	26 mai 2028	7 549	8 021	9 264	Ford Credit Canada Limited	1,15	15 juin 2024	1 482	1 429	1 482
CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	2 297	2 289	2 818	Foresters Life Insurance Company	2,89	15 oct. 2035	1 422	1 194	1 422
CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	10 664	10 847	13 569	Fortified Trust	2,56	23 mars 2024	4 000	3 997	3 997
CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	1 653	1 253	1 625	Fortified Trust	1,96	23 oct. 2026	1 600	1 594	1 594
CU Inc.	3,17	5 sept. 2051	100	78	100	FortisAlberta Inc.	5,40	21 avril 2036	4 544	4 903	5 946
Daimler Canada Finance Inc.	2,54	21 août 2023	500	518	518	FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	6 030	6 534	8 137
Daimler Canada Finance Inc.	1,85	15 déc. 2023	1 600	1 567	1 567	FortisBC Energy Inc.	5,90	26 févr. 2035	689	773	964
Daimler Canada Finance Inc.	2,14	13 déc. 2024	1 100	1 100	1 100	FortisBC Energy Inc.	6,00	2 oct. 2037	2 125	2 444	2 966
Dollarama Inc.	3,55	6 nov. 2023	2 200	2 183	2 169	FortisBC Energy Inc.	3,85	7 déc. 2048	1 824	1 641	2 128
Société en commandite Sommet Industriel Dream	2,15	17 sept. 2025	322	299	322	Énergir inc.	7,05	30 oct. 2030	2 500	2 924	3 404
Eagle Credit Card Trust	1,27	17 juill. 2025	2 224	2 145	2 162	Financière General Motors du Canada Ltée	3,25	7 nov. 2023	6 225	6 162	6 082
Eagle Credit Card Trust	1,55	17 juin 2026	1 000	976	976	Financière General Motors du Canada Ltée	1,70	9 juill. 2025	676	627	675
Enbridge Gas Distribution Inc.	4,00	22 août 2044	6 119	5 587	7 018	Financière General Motors du Canada Ltée	5,20	9 févr. 2028	1 530	1 531	1 528
Enbridge Gas Inc.	2,35	15 sept. 2031	1 500	1 308	1 286	Gibson Energy Inc.	2,45	14 juill. 2025	310	294	309
Enbridge Gas Inc.	4,15	17 août 2032	1 769	1 757	1 668	Gibson Energy Inc.	2,85	14 juill. 2027	700	649	708
Enbridge Gas Inc.	3,65	1 ^{er} avril 2050	250	214	273	Gibson Energy Inc.	3,60	17 sept. 2029	1 292	1 201	1 374
Enbridge Inc.	2,44	2 juin 2025	6 300	6 021	6 377	Glacier Credit Card Trust	3,14	20 sept. 2023	5 000	4 952	4 952
Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	4 568	4 175	4 688	Glacier Credit Card Trust	1,39	22 sept. 2025	1 106	1 023	1 106
Enbridge Inc.	7,20	18 juin 2032	319	357	427	Goldman Sachs Group, Inc.	2,01	28 févr. 2029	5 192	4 565	5 184
Enbridge Inc.	6,10	9 nov. 2032	447	486	447	Granite REIT Holdings Limited Partnership	3,06	4 juin 2027	998	929	998
Enbridge Inc.	3,10	21 sept. 2033	2 183	1 861	2 179	Granite REIT Holdings Limited Partnership	2,38	18 déc. 2030	631	523	631
Enbridge Inc.	5,75	2 sept. 2039	1 809	1 859	2 150	Great-West Lifeco Inc.	3,34	28 févr. 2028	5 100	5 038	5 515
Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	6 329	5 635	7 077	Great-West Lifeco Inc.	2,38	14 mai 2030	1 410	1 242	1 295
Enbridge Inc.	5,38	27 sept. 2077	2 075	1 941	2 085	Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	7 864	9 084	10 541
Enbridge Inc.	6,63	12 avril 2078	7 898	7 804	8 398	Great-West Lifeco Inc.	6,00	16 nov. 2039	1 787	2 013	2 468
Enbridge Pipelines Inc.	3,45	29 sept. 2025	1 500	1 548	1 548	Great-West Lifeco Inc.	2,98	8 juill. 2050	3 348	2 468	3 145
Enbridge Pipelines Inc.	3,20	8 juin 2027	1 000	1 038	1 038	H&R REIT	2,63	19 févr. 2027	2 170	1 956	2 157
Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	3 375	3 033	3 795	HCN Canadian Holdings LP	2,95	15 janv. 2027	3 121	2 879	3 181
Enbridge Pipelines Inc.	4,13	9 août 2046	5 602	4 680	5 971	Heathrow Funding Ltd.	3,25	21 mai 2027	9 049	8 755	9 493
Enbridge Pipelines Inc.	4,20	12 mai 2051	2 399	1 996	2 425	Heathrow Funding Ltd.	2,69	13 oct. 2027	3 112	2 876	3 093
Enmax Corporation	3,88	18 oct. 2029	1 721	1 627	1 910						
EPCOR Utilities Inc.	6,80	28 juin 2029	2 500	2 850	3 256						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 30,7 % (suite)						De sociétés – 30,7 % (suite)					
Heathrow Funding Ltd.	3,78	4 sept. 2030	4 425	4 139	4 715	Groupe Investors Inc.	7,45	9 mai 2031	499	584	664
Heathrow Funding Ltd.	3,66	13 janv. 2031	635	586	633	Groupe Investors Inc.	7,00	31 déc. 2032	402	468	569
Banque HomeEquity	1,74	15 déc. 2025	1 162	1 057	1 162	Groupe Investors Inc.	7,11	7 mars 2033	429	501	593
Honda Canada Finance Inc.	3,18	28 août 2023	3 000	2 961	2 961	John Deere Financial Inc.	1,34	8 sept. 2027	800	762	762
Honda Canada Finance Inc.	2,50	4 juin 2024	5 000	4 873	4 926	JPMorgan Chase & Co.	1,90	5 mars 2028	4 256	3 843	4 265
Honda Canada Finance Inc.	1,34	17 mars 2026	2 500	2 421	2 421	Keyera Corp.	5,02	28 mars 2032	660	656	656
Honda Canada Finance Inc.	1,71	28 sept. 2026	1 000	976	976	Kingston Solar LP	3,57	31 juill. 2035	108	100	115
Hospital Infrastructure Partner Inc.	5,44	31 janv. 2045	1 031	1 089	1 203	Banque Laurentienne du Canada	1,15	3 juin 2024	997	952	997
Banque HSBC Canada	3,25	15 sept. 2023	2 200	2 186	2 164	Banque Laurentienne du Canada	1,95	17 mars 2025	1 709	1 608	1 707
Banque HSBC Canada	3,40	24 mars 2025	9 510	9 282	9 362	Banque Laurentienne du Canada	4,60	2 sept. 2025	1 825	1 795	1 826
Hydro One Inc.	2,54	5 avril 2024	3 000	2 960	2 960	Liberty Utilities Canada LP	3,32	14 févr. 2050	4 793	3 636	4 802
Hydro One Inc.	1,76	28 févr. 2025	3 900	3 726	4 000	Les Compagnies Loblaw Limitée	3,92	10 juin 2024	6 519	6 478	6 840
Hydro One Inc.	3,02	5 avril 2029	7 400	7 067	7 914	Les Compagnies Loblaw Limitée	4,49	11 déc. 2028	1 110	1 120	1 302
Hydro One Inc.	2,16	28 févr. 2030	9 000	8 051	9 011	Les Compagnies Loblaw Limitée	6,50	22 janv. 2029	5 793	6 325	7 274
Hydro One Inc.	2,23	17 sept. 2031	3 450	3 006	2 882	Les Compagnies Loblaw Limitée	6,54	17 févr. 2033	1 389	1 547	1 940
Hydro One Inc.	6,93	1 ^{er} juin 2032	2 953	3 514	4 494	Les Compagnies Loblaw Limitée	6,15	29 janv. 2035	1 726	1 878	2 280
Hydro One Inc.	5,36	20 mai 2036	3 196	3 458	4 154	Les Compagnies Loblaw Limitée	5,90	18 janv. 2036	3 169	3 378	4 013
Hydro One Inc.	6,59	22 avril 2043	560	712	878	Les Compagnies Loblaw Limitée	5,34	13 sept. 2052	1 436	1 514	1 436
Hydro One Inc.	4,17	6 juin 2044	2 145	2 048	1 876	Lower Mattagami Energy Limited	4,85	31 oct. 2033	2 830	2 983	2 830
Hydro One Inc.	3,91	23 févr. 2046	1 850	1 696	1 643	Banque Manuvie du Canada	1,50	25 juin 2025	1 632	1 525	1 622
Hydro One Inc.	3,63	25 juin 2049	3 317	2 889	3 567	Banque Manuvie du Canada	1,54	14 sept. 2026	6 697	6 071	6 334
Hydro One Inc.	2,71	28 févr. 2050	1 000	728	890	Banque Manuvie du Canada	2,86	16 févr. 2027	1 583	1 490	1 583
Hydro One Inc.	3,64	5 avril 2050	1 105	963	984	Banque Manuvie du Canada	7,12	19 juin 2082	1 683	1 655	1 677
Hydro-Québec	0,00	16 janv. 2027	840	757	757	Société Financière Manuvie	2,24	12 mai 2030	6 171	5 842	6 151
Hydro-Québec	2,00	1 ^{er} sept. 2028	4 538	4 231	4 241	Société Financière Manuvie	5,41	10 mars 2033	2 744	2 792	2 744
Hydro-Québec	3,40	1 ^{er} sept. 2029	2 000	1 997	1 985	Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	2 201	1 926	2 244
Hydro-Québec	6,00	15 août 2031	1 750	2 056	2 563	Société Financière Manuvie	5,06	15 déc. 2041	2 577	2 496	3 123
Hyundai Capital Canada, Inc.	2,01	12 mai 2026	4 427	4 147	4 379	MCAP Commercial LP	3,74	25 août 2025	611	579	611
Hyundai Capital Canada, Inc.	3,20	16 févr. 2027	3 570	3 351	3 541	MCAP Commercial LP	3,38	26 nov. 2027	1 312	1 178	1 312
iA Société financière inc.	6,61	30 juin 2082	452	438	452	Melancthon Wolfe Wind LP	3,83	31 déc. 2028	309	294	329
IA Groupe Financier	2,40	21 févr. 2030	1 269	1 206	1 270	Metro Inc.	4,27	4 déc. 2047	1 610	1 450	1 981
Société financière IGM Inc.	3,44	26 janv. 2027	1 000	1 046	1 046	Metropolitan Life Insurance Company	3,39	9 avril 2030	12 360	11 440	12 919
Société financière IGM Inc.	4,56	25 janv. 2047	2 095	1 955	2 368	Morgan Stanley	1,78	4 août 2027	2 575	2 340	2 575
Intact Corporation financière	2,85	7 juin 2027	1 000	1 032	1 032	Nalcor Energy	3,38	1 ^{er} juin 2057	222	202	227
Intact Corporation financière	2,18	18 mai 2028	150	149	149						
Intact Corporation financière	7,34	30 juin 2083	879	879	879						
Inter Pipeline Ltd.	3,48	16 déc. 2026	5 239	4 994	5 427						
Inter Pipeline Ltd.	5,76	17 févr. 2028	3 024	3 115	3 024						
Inter Pipeline Ltd.	3,98	25 nov. 2031	8 591	7 807	8 532						
Inter Pipeline Ltd.	5,85	18 mai 2032	5 993	6 180	5 985						
Inter Pipeline Ltd.	4,64	30 mai 2044	1 074	904	1 146						
Inter Pipeline Ltd.	5,09	27 nov. 2051	1 434	1 268	1 338						
Groupe Investors Inc.	6,65	13 déc. 2027	2 377	2 560	3 014						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 30,7 % (suite)						De sociétés – 30,7 % (suite)					
National Australia Bank	3,52	12 juin 2030	1 721	1 635	1 721	Pembina Pipeline Corporation	4,54	3 avril 2049	961	826	775
Banque Nationale du Canada	2,98	4 mars 2024	5 000	4 913	4 891	Pembina Pipeline Corporation	4,67	28 mai 2050	4 454	3 905	4 338
Banque Nationale du Canada	5,30	3 nov. 2025	4 529	4 596	4 516	Penske Truck Leasing Canada	2,70	30 sept. 2024	1 000	991	991
Banque Nationale du Canada	1,57	18 août 2026	4 479	4 171	4 284	Plenary Health Hamilton LP	5,80	31 mai 2043	344	372	468
Banque Nationale du Canada	5,43	16 août 2032	3 344	3 372	3 344	Plenary Properties LTAP LP	6,29	31 janv. 2044	174	198	234
NAV Canada	0,56	9 févr. 2024	7 000	6 809	6 912	Power Corporation du Canada	8,57	22 avril 2039	3 357	4 608	5 560
North West Redwater Partnership	3,20	22 juill. 2024	2 500	2 448	2 448	Corporation Financière Power	6,90	11 mars 2033	443	513	599
North West Redwater Partnership	3,20	24 avril 2026	1 250	1 278	1 278	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	764	515	553
North West Redwater Partnership	4,25	1 ^{er} juin 2029	9 826	9 803	10 979	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,87	12 févr. 2055	760	673	760
North West Redwater Partnership	2,80	1 ^{er} juin 2031	6 010	5 339	5 110	Reliance LP	3,84	15 mars 2025	470	459	502
North West Redwater Partnership	4,15	1 ^{er} juin 2033	1 292	1 242	1 452	Reliance LP	2,68	1 ^{er} déc. 2027	1 092	989	1 100
North West Redwater Partnership	4,35	10 janv. 2039	4 719	4 447	5 018	Reliance LP	2,67	1 ^{er} août 2028	1 455	1 299	1 454
North West Redwater Partnership	3,70	23 févr. 2043	4 360	3 705	4 343	Fonds de placement immobilier RioCan	3,21	29 sept. 2023	2 100	2 081	2 057
North West Redwater Partnership	4,05	22 juill. 2044	1 008	896	1 149	Fonds de placement immobilier RioCan	5,61	6 oct. 2027	1 164	1 172	1 164
North West Redwater Partnership	3,75	1 ^{er} juin 2051	2 416	2 007	2 387	Fonds de placement immobilier RioCan	2,83	8 nov. 2028	1 305	1 145	1 305
Nova Scotia Power Inc.	4,95	15 nov. 2032	1 292	1 316	1 292	Rogers Communications Inc.	3,80	2 nov. 2023	2 100	2 085	2 067
Nova Scotia Power Inc.	5,61	15 juin 2040	310	329	453	Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	4 101	4 013	4 325
Omers Realty Corporation	3,33	12 nov. 2024	2 100	2 056	2 036	Rogers Communications Inc.	3,25	1 ^{er} mai 2029	750	693	675
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario	0,00	11 avril 2024	1 000	975	975	Rogers Communications Inc.	3,30	10 déc. 2029	1 637	1 500	1 660
Ontario Hydro	0,00	11 avril 2026	1 000	918	918	Rogers Communications Inc.	2,90	9 déc. 2030	790	690	789
Ontario Hydro	0,00	11 avril 2027	850	765	765	Rogers Communications Inc.	4,25	15 avril 2032	2 735	2 583	2 704
Ontario Hydro	0,00	11 avril 2028	500	439	439	Rogers Communications Inc.	6,68	4 nov. 2039	716	800	859
Ontario Power Generation Inc.	1,17	22 avril 2026	1 500	1 428	1 428	Rogers Communications Inc.	6,75	9 nov. 2039	1 405	1 577	1 811
Ontario Power Generation Inc.	2,98	13 sept. 2029	5 500	5 149	5 864	Rogers Communications Inc.	6,11	25 août 2040	1 957	2 066	2 472
Ontario Power Generation Inc.	3,22	8 avril 2030	7 900	7 437	8 519	Rogers Communications Inc.	6,56	22 mars 2041	2 058	2 278	2 733
Pembina Pipeline Corporation	2,56	1 ^{er} juin 2023	3 000	3 011	3 011	Rogers Communications Inc.	5,25	15 avril 2052	2 105	2 011	2 057
Pembina Pipeline Corporation	3,71	11 août 2026	2 149	2 089	2 301	Banque Royale du Canada	3,30	26 sept. 2023	2 100	2 086	2 066
Pembina Pipeline Corporation	4,24	15 juin 2027	600	642	642	Banque Royale du Canada	2,35	2 juill. 2024	2 300	2 233	2 334
Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 ^{er} févr. 2030	7 155	6 564	7 113	Banque Royale du Canada	1,94	1 ^{er} mai 2025	6 463	6 177	6 299
Pembina Pipeline Corporation	4,75	30 avril 2043	896	809	814	Banque Royale du Canada	1,59	4 mai 2026	4 005	3 678	3 598
Pembina Pipeline Corporation	4,81	25 mars 2044	1 013	919	1 101						
Pembina Pipeline Corporation	4,74	21 janv. 2047	1 855	1 652	2 203						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 30,7 % (suite)						De sociétés – 30,7 % (suite)					
Banque Royale du Canada	2,33	28 janv. 2027	21 293	19 792	20 798	La Banque Toronto-Dominion	2,85	8 mars 2024	10 142	9 953	10 213
Banque Royale du Canada	4,64	17 janv. 2028	5 000	5 035	4 982	La Banque Toronto-Dominion	2,50	2 déc. 2024	3 340	3 221	3 202
Banque Royale du Canada	1,83	31 juill. 2028	13 400	11 823	12 921	La Banque Toronto-Dominion	1,94	13 mars 2025	9 240	8 789	9 124
Banque Royale du Canada	2,74	25 juill. 2029	15 977	15 458	15 735	La Banque Toronto-Dominion	2,67	9 sept. 2025	4 075	3 897	3 826
Banque Royale du Canada	2,88	23 déc. 2029	5 490	5 275	5 553	La Banque Toronto-Dominion	1,13	9 déc. 2025	10 740	9 832	9 973
Banque Royale du Canada	2,09	30 juin 2030	1 349	1 265	1 349	La Banque Toronto-Dominion	2,26	7 janv. 2027	3 221	2 979	3 135
Banque Royale du Canada	2,94	3 mai 2032	1 453	1 337	1 453	La Banque Toronto-Dominion	4,21	1 ^{er} juin 2027	5 800	5 739	5 735
Sienna Senior Living Inc.	2,82	31 mars 2027	567	512	567	La Banque Toronto-Dominion	5,38	21 oct. 2027	3 355	3 473	3 342
SmartCentres Real Estate Investment Trust	1,74	16 déc. 2025	1 838	1 679	1 812	La Banque Toronto-Dominion	1,89	8 mars 2028	4 500	4 057	4 469
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,44	28 août 2026	2 130	2 014	2 188	La Banque Toronto-Dominion	1,90	11 sept. 2028	6 860	6 052	5 968
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,19	11 juin 2027	5 084	4 701	5 194	La Banque Toronto-Dominion	4,68	8 janv. 2029	5 917	5 994	5 917
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,53	20 déc. 2029	2 085	1 864	2 084	La Banque Toronto-Dominion	3,22	25 juill. 2029	8 903	8 666	8 682
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	6,63	30 juin 2044	2 911	3 384	4 067	La Banque Toronto-Dominion	3,11	22 avril 2030	2 424	2 330	2 427
La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie	6,30	15 mai 2028	150	184	184	La Banque Toronto-Dominion	4,86	4 mars 2031	6 051	6 018	6 515
La Financière Sun Life inc.	2,80	21 nov. 2033	9 438	8 517	9 373	La Banque Toronto-Dominion	3,06	26 janv. 2032	2 087	1 945	2 125
La Financière Sun Life inc.	4,78	10 août 2034	1 916	1 906	1 916	La Banque Toronto-Dominion	7,28	31 oct. 2082	971	970	971
La Financière Sun Life inc.	2,06	1 ^{er} oct. 2035	1 455	1 196	1 454	Toronto Hydro Corporation	3,49	28 févr. 2048	288	247	313
La Financière Sun Life inc.	5,40	29 mai 2042	1 261	1 271	1 465	Toyota Crédit Canada Inc.	3,04	12 juill. 2023	2 000	1 980	1 980
Suncor Énergie Inc.	3,95	4 mars 2051	4 362	3 459	4 212	Toyota Crédit Canada Inc.	2,31	23 oct. 2024	2 937	2 836	2 934
Financière Sun Life inc.	2,58	10 mai 2032	5 507	5 056	5 568	Toyota Crédit Canada Inc.	2,11	26 févr. 2025	3 000	2 958	2 958
Sysco Canada, Inc.	3,65	25 avril 2025	375	367	379	TransCanada PipeLines Limited	3,69	19 juill. 2023	600	638	638
Telus Corporation	2,75	8 juill. 2026	1 003	953	1 011	TransCanada PipeLines Limited	3,30	17 juill. 2025	1 500	1 537	1 537
Telus Corporation	3,63	1 ^{er} mars 2028	2 329	2 243	2 458	TransCanada PipeLines Limited	3,80	5 avril 2027	12 686	12 328	12 966
Telus Corporation	3,30	2 mai 2029	4 366	4 102	4 483	TransCanada PipeLines Limited	3,39	15 mars 2028	3 962	3 808	4 188
Telus Corporation	5,25	15 nov. 2032	2 219	2 292	2 204	TransCanada PipeLines Limited	3,00	18 sept. 2029	12 530	11 440	12 880
Telus Corporation	4,40	1 ^{er} avril 2043	1 000	886	1 065	TransCanada PipeLines Limited	6,50	9 déc. 2030	512	546	665
Telus Corporation	4,40	29 janv. 2046	2 337	2 054	2 854	TransCanada PipeLines Limited	5,33	12 mai 2032	1 038	1 067	1 038
Telus Corporation	4,70	6 mars 2048	8 798	8 044	9 512	TransCanada PipeLines Limited	4,55	15 nov. 2041	19 201	17 172	20 957
Telus Corporation	3,95	16 févr. 2050	3 141	2 533	3 350	TransCanada PipeLines Limited	4,35	6 juin 2046	2 275	1 942	2 345
Telus Corporation	5,65	13 sept. 2052	1 410	1 480	1 405	TransCanada PipeLines Limited	4,33	16 sept. 2047	1 800	1 524	1 462
Thomson Reuters Corporation	2,24	14 mai 2025	2 882	2 811	2 870						
Groupe TMX limitée	4,46	3 oct. 2023	2 100	2 095	2 091						
Groupe TMX limitée	2,02	12 févr. 2031	5 000	4 201	4 793						
La Banque Toronto-Dominion	3,01	30 mai 2023	9 000	8 961	8 956						
La Banque Toronto-Dominion	1,91	18 juill. 2023	1 800	1 789	1 788						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Fonds négociés en bourse – 32,6 %			
De sociétés – 30,7 % (suite)						FINB BMO MSCI EAFE			
TransCanada PipeLines Limited	5,92	12 mai 2052	216	230	216		6 073	126 439	109 925
TransCanada Trust	4,65	18 mai 2077	3 196	2 896	3 120		3 155	59 665	64 360
Union Gas Limited	5,20	23 juill. 2040	4 319	4 592	5 756		5 377	332 005	245 697
Union Gas Limited	4,20	2 juin 2044	1 837	1 725	2 206		3 155	78 882	88 153
Ventas Canada Finance Limited	2,80	12 avril 2024	2 000	1 974	1 974		4 248	139 295	134 757
Ventas Canada Finance Limited	3,30	1 ^{er} déc. 2031	1 866	1 603	1 860		8 299	346 133	224 175
Verizon Communications Inc.	2,50	16 mai 2030	6 215	5 475	6 116		1 936	67 923	52 842
VW Credit Canada Inc.	1,20	25 sept. 2023	2 000	1 944	1 944		2 400	65 614	74 714
VW Credit Canada Inc.	2,85	26 sept. 2024	2 500	2 459	2 459		6 255	215 945	190 416
VW Credit Canada Inc.	1,50	23 sept. 2025	8 518	7 878	8 489		356	11 663	13 635
Wells Fargo & Company	4,17	28 avril 2026	397	390	397				
Wells Fargo & Company	2,57	1 ^{er} mai 2026	7 346	6 999	7 335				
Wells Fargo & Company	2,98	19 mai 2026	10 955	10 382	11 179				
Wells Fargo & Company	2,49	18 févr. 2027	15 363	14 145	15 188				
Westcoast Energy Inc.	3,43	12 sept. 2024	1 500	1 515	1 515				
				1 360 839	1 472 808			1 443 564	1 198 674
Total des placements à revenu fixe – 63,1 %						Total des actions – 34,6 %			
				2 797 708	3 015 532			1 531 628	1 267 865
Titre						Total des placements – 97,7 %			
Actions – 2,0 %						Trésorerie et équivalents de trésorerie – 2,3 %			
Banque de Montréal			3 215	88 064	69 191			101 631	101 631
				88 064	69 191			Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %	4 430 967
								4 385 028	4 385 028
Répartition des placements (note 4)						Droits au remboursement des frais de souscription (annexes I, II et III)			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (annexes I, II et III)						Total du fonds de placement			
						194 724			
						2 061			
						4 627 752			
Représenté par :						Trésorerie et équivalents de trésorerie			
						103 692			
						Placements, à la juste valeur			
						4 524 060			
						4 627 752			

Notes annexes

Semestres clos les 30 avril 2023 et 2022

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 1. Nature des activités

Le Régime Avantage CST de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime ») est un régime d'épargne-études collectif qui a été établi le 1^{er} mai 2001. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré et distribué par Épargne C.S.T. inc. (« Épargne CST »), auparavant Consultants C.S.T. inc., une filiale entièrement détenue par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom du bénéficiaire. Des frais de souscription et des frais de tenue de compte sont déduits des cotisations versées par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur :

- i) au moment où la convention vient à échéance et que le bénéficiaire est devenu un étudiant admissible à recevoir le premier paiement d'aide aux études (« PAE »);
- ii) au moment où la convention vient à échéance et que le bénéficiaire n'est pas encore devenu un étudiant admissible, auquel cas le bénéficiaire renoncera à toutes les subventions gouvernementales (comme il est décrit ci-dessous); ou
- iii) au moment de la résiliation de la convention.

Le revenu de placement réalisé sur le solde du capital des souscripteurs sert au versement des PAE à des étudiants admissibles. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant le Programme de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCEE »), le Bon d'études canadien (le « BEC »), l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») et la Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (« BCTESG ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions, et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles avec leurs PAE.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis; après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études (les « REEE ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne

sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

Note 2. Principales méthodes comptables

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 14 juin 2023.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Le Régime classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des passifs financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion de ces actifs financiers et de ces passifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers et des passifs financiers.

Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les variations ultérieures de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées au poste Variation des profits (pertes) latents dans les états du résultat global. Lorsqu'un actif financier ou un passif financier classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est vendu, l'écart entre le produit de la vente et la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale du titre est comptabilisé dans le poste Profits (pertes) réalisés à la vente de placements dans les états du résultat global.

Les actifs financiers et les passifs financiers qui sont détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers et les passifs financiers évalués au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée de tout coût additionnel directement attribuable à l'acquisition ou à l'émission. Les actifs financiers au coût amorti sont présentés déduction faite de la correction de valeur pour perte de valeur. Les produits d'intérêts, y compris l'amortissement des surcotes et des décotes sur les titres évalués au coût amorti, sont comptabilisés dans les produits d'intérêts. Les gains ou les pertes de valeur comptabilisés à l'égard des titres au coût amorti sont comptabilisés

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2023 et 2022

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

dans les états du résultat global. Lorsqu'un instrument de créance évalué au coût amorti est vendu, l'écart entre le produit de la vente et le coût amorti du titre au moment de la vente est comptabilisé dans le poste Profits (pertes) réalisés à la vente de placements dans les états du résultat global.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾
Placements, au coût amorti	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾
Créditeurs pour les titres achetés	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾

ⁱ⁾ Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction.

ⁱⁱ⁾ Les actifs financiers classés au coût amorti, y compris les instruments de créance et les actifs financiers non dérivés, sont détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et au moment de l'acquisition ne sont pas acquis principalement à des fins de transaction. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ⁱⁱⁱ⁾ Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La dépréciation repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement, qui sont déterminées selon les divers résultats possibles en prenant en compte toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles, dont les notations de crédit internes et externes, l'historique de pertes enregistrées et les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs.

d) Évaluation des placements

Les placements incluent les montants des placements à la juste valeur et au coût amorti.

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions, les fonds négociés en bourse (les « FNB ») et les fonds communs.

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

Les placements dans des fonds communs utilisés en vue du paiement des droits au remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») dont il est question à la note 9 sont évalués aux valeurs liquidatives des fonds communs à la date d'évaluation, étant donné que celles-ci représentent la valeur que le Régime pourrait recevoir à la suite du rachat des parts qu'il détient dans les fonds communs.

La note 10 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

e) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu fixe qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisés à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latents sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

f) Dépôts des souscripteurs, frais de souscription et frais de tenue de compte

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers, déduction faite des frais de souscription et des frais de tenue de compte. Ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Les frais de souscription sont déduits des dépôts des souscripteurs et sont perçus sur une période pouvant aller jusqu'à 32 mois à compter de la date du dépôt initial. Les frais de tenue de compte sont payés annuellement à la Fondation à même les dépôts de ces souscripteurs et sont comptabilisés sur la durée de l'exercice.

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2023 et 2022

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

g) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

i) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisés ou latents sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisés à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latents des états du résultat global.

j) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

Les estimations, les hypothèses et les jugements qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs sont ceux qui sont utilisés pour l'évaluation des droits au RFS. D'autres renseignements sur l'évaluation des droits au RFS sont présentés à la note 9b).

Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

a) Distribution et administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à Épargne CST, en qualité de courtier de régimes de bourses d'études et de gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité de distribuer et d'administrer le Régime. Les conventions sont renouvelables annuellement le 1^{er} novembre.

Les frais d'administration et frais de tenue de compte sont versés à la Fondation. Les frais d'administration sont des frais annuels de 0,5 % du total du capital, des subventions

gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci, ainsi que des placements utilisés pour financer les droits au RFS (le « Fonds de RFS »).

Au cours du semestre clos le 30 avril 2023, un montant de 12 279 \$ a été comptabilisé à titre de frais d'administration et de frais de tenue de compte (2022 – 13 722 \$). Les frais d'administration et les frais de tenue de compte inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2023 s'élevaient à 535 \$ (31 octobre 2022 – 518 \$).

Les frais de souscription sont versés par les souscripteurs et déduits de leurs cotisations. Conformément à la convention de distribution, la Fondation a convenu de verser une partie des frais de souscription perçus auprès des souscripteurs dans le Fonds de RFS chaque année afin de s'acquitter des paiements des droits au RFS à la date de leur échéance. Le solde des frais de souscription perçus est versé à Épargne CST à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne.

Au cours du semestre clos le 30 avril 2023, un montant de 21 121 \$ a été versé à Épargne CST à même les frais de souscription perçus à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne (2022 – 19 276 \$). Les montants connexes inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2023 s'élevaient à 834 \$ (31 octobre 2022 – 919 \$).

Il revient à la Fondation de verser aux bénéficiaires du Régime les remboursements de frais de souscription promis. Toute insuffisance dans les actifs pour s'acquitter des paiements des droits au RFS sera financée par la Fondation (se reporter à la note 9).

b) Paiements pour le financement du déficit du RFS versés par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études

Pour le semestre clos le 30 avril 2023, la Fondation a versé des paiements pour le financement du déficit de 3 350 \$ (2022 – 3 350 \$) au Fonds de RFS (se reporter à la note 9b).

c) Honoraires versés pour les services d'un comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant offre des services indépendants d'examen et de surveillance des conflits d'intérêts liés à la gestion des Régimes. Au cours du semestre clos le 30 avril 2023, le Régime a comptabilisé une charge de 54 \$ (2022 – 33 \$) pour les services du comité d'examen indépendant. Les honoraires du comité d'examen indépendant inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2023 s'élevaient à 11 \$ (31 octobre 2022 – 6 \$).

d) Honoraires versés pour superviser et diriger les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 348 \$ (2022 – 313 \$) facturé par Épargne CST au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 175 \$ à recevoir

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2023 et 2022

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 3. Transactions entre parties liées (suite)

d) Honoraires versés pour superviser et diriger les gestionnaires de portefeuille (suite)

d'Épargne CST au 30 avril 2023 (31 octobre 2022 – 226 \$) relativement à ces charges.

e) Honoraires versés pour les services de gestion de placements fournis par Gestion d'actifs C.S.T. Inc.

Épargne CST a nommé Gestion d'actifs C.S.T. Inc. (« Gestion d'actifs C.S.T. ») à titre de gestionnaire de placement pour une partie des comptes de placement du Régime. L'entente peut être résiliée à la suite d'un préavis de 30 jours. La juste valeur du total des placements gérés par Gestion d'actifs C.S.T. s'élevait à 594 602 \$ au 30 avril 2023 (31 octobre 2022 – 513 797 \$).

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 347 \$ facturé par Gestion d'actifs C.S.T. au titre des charges engagées pour la prestation de ces services (2022 – 333 \$). Les crédettes et charges à payer comprenaient un montant de 62 \$ à payer à Gestion d'actifs C.S.T. au 30 avril 2023 relativement à ces charges (31 octobre 2022 – 54 \$).

Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille et dans les annexes I à III de ce tableau, qui sont expliquées ci-dessous.

Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont investis avec le capital des souscripteurs et le revenu réalisé sur celui-ci. Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

Dans le cas des conventions achetées en vertu des prospectus datés d'avant le 2 octobre 2007, les placements utilisés pour financer les droits au RFS du Régime Avantage CST et du Régime d'épargne collectif sont gérés dans un Fonds de RFS distinct (se reporter à l'Annexe I du Tableau complémentaire I). Les avoirs et le revenu du Fonds de RFS sont attribués au Régime en fonction de sa quote-part des droits au RFS.

Dans le cas des conventions achetées en vertu des prospectus datés du 2 octobre 2007 ou d'une date ultérieure, les placements utilisés pour financer les droits au RFS du Régime sont gérés dans un Fonds de RFS distinct (se reporter à l'Annexe II du Tableau complémentaire I).

Dans le cas des conventions qui ont été transférées du Régime Avantage CST vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel, les placements utilisés pour financer les droits au RFS de ces conventions sont gérés dans un Fonds de RFS distinct (se reporter à l'Annexe III du Tableau complémentaire I).

Les restrictions relatives aux normes générales de placement incluses dans la politique nationale n° 15 des Autorités canadiennes

en valeurs mobilières ne s'appliquent pas à l'actif investi dans les Fonds de RFS.

Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant des gestionnaires de placement professionnels externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement conformément à la politique et aux mandats de placement.

a) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en utilisant la durée, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2023 et 2022

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

a) Risque de marché (suite)

i) Risque de taux d'intérêt (suite)

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	30 avr. 2023	31 oct. 2022
Moins de 1 an	6 %	1 %
De 1 an à 3 ans	9 %	7 %
De 3 à 5 ans	9 %	8 %
Plus de 5 ans	40 %	48 %
Total des titres de créance	64 %	64 %

Au 30 avril 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 4 627 752 \$ (31 octobre 2022 – 4 290 235 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 161 849 \$ (31 octobre 2022 – 139 824 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait augmenté d'environ 144 036 \$ (31 octobre 2022 – 157 053 \$). Cette variation de 1 % présume un changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes les autres variables demeurent constantes. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les actions et les FNB du Régime, ainsi que les Fonds de RFS, qui représentent 36 % du total du fonds de placement au 30 avril 2023 (31 octobre 2022 – 36 %). Le risque lié à la composante actions du Fonds de RFS est géré par la sélection des titres et par une gestion active de la part des gestionnaires externes dans les limites stipulées dans les politiques de placement approuvées et les mandats.

Au 30 avril 2023, si les prix des actions et des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait

augmenté ou diminué d'approximativement 16 623 \$ (31 octobre 2022 – 15 288 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous :

Notation	30 avril 2023		31 octobre 2022	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	12 %	547 076 \$	11 %	468 183 \$
AA/AA(élevée)/AA(faible)	26 %	1 216 956	27 %	1 165 982
A/A(élevée)/A(faible)	15 %	677 406	16 %	681 934
BBB	8 %	381 141	8 %	367 289
R-1	0 %	–	0 %	797
Non noté à court terme	3 %	142 864	2 %	77 236
Total des titres de créance	64 %	2 965 443 \$	64 %	2 761 421 \$

DBRS Morningstar a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires incluant les droits au RFS. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des échéances des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an. La Fondation verse une partie des frais de souscription perçus auprès des souscripteurs dans le Fonds de RFS chaque année afin de rembourser les montants des droits au RFS à la date de leur échéance.

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2023 et 2022

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements survenus dans les taux de change. Le Régime détient des fonds communs d'actions étrangères et des FNB qui représentent 33 % (31 octobre 2022 – 33 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 15 476 \$ (31 octobre 2022 – 14 214 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 2 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

Note 7. Dépôts des souscripteurs

La variation des dépôts des souscripteurs pour les semestres clos les 30 avril est la suivante :

	2023	2022
Paiements des souscripteurs	136 544 \$	139 786 \$
Transferts de capital interrégimes	(28 286)	(33 546)
Frais de tenue de compte	(1 211)	(1 211)
Remboursement du capital	(40 311)	(47 689)
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs	66 736	57 340
Solde au début de la période	2 388 579	2 429 225
Solde à la fin de la période	2 455 315 \$	2 486 565 \$

Note 8. Fonds général

La Fiducie canadienne de bourses d'études des Régimes d'épargne collectifs (la « Fiducie des Régimes d'épargne collectifs ») est une fiducie légale qui inclut le Régime d'épargne collectif et le Régime Avantage CST (les « Régimes »). Les Régimes sont enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre de régimes d'épargne-études. Le Fonds général est un compte distinct de la Fiducie des Régimes d'épargne collectifs qui obtient son revenu des sources suivantes :

- des produits réalisés sur le revenu cumulé des souscripteurs entre la date d'échéance des conventions et celle à laquelle les fonds sont versés à des étudiants admissibles sous la forme de PAE;
- des produits réalisés sur le revenu auquel ont renoncé les souscripteurs qui ont résilié leur convention avant l'échéance;
- du revenu non réclamé par les bénéficiaires avant la date d'expiration des conventions.

Selon l'acte de fiducie de la Fiducie des Régimes d'épargne collectifs, le Fonds général peut être utilisé pour financer les PAE

pour des étudiants admissibles dans l'un ou l'autre des régimes de la Fiducie des Régimes d'épargne collectifs.

Au 30 avril 2023, le solde du Fonds général inclus dans l'état de la situation financière était de (709) \$ [31 octobre 2022 – (2 014) \$].

Note 9. Remboursement des frais de souscription

a) Droits au remboursement des frais de souscription

Le Régime rembourse les frais de souscription aux bénéficiaires admissibles (les « droits au RFS ») en quatre paiements durant la période de versement des paiements d'aide aux études. Le montant total remboursé pour le semestre clos le 30 avril 2023 était de 4 756 \$ (2022 – 4 906 \$).

Au 30 avril 2023, le montant des droits au RFS de 216 688 \$ (31 octobre 2022 – 213 431 \$), indiqué dans les états de la situation financière, représentait le coût moyen des placements du Régime dans le Fonds de RFS de 216 822 \$ (31 octobre 2022 – 215 244 \$), ajusté pour tenir compte des fonds devant être transférés aux (provenant des) placements directs du Régime de (754) \$ [31 octobre 2022 – (2 328) \$] pour les paiements du RFS faits aux bénéficiaires durant l'exercice, majoré des intérêts courus de 620 \$ (31 octobre 2022 – 515 \$). La juste valeur des placements dans le Fonds de RFS au 30 avril 2023, ajustée pour tenir compte de ce qui précède, se chiffrait à 196 651 \$ (31 octobre 2022 – 179 011 \$). Le Fonds de RFS comprend des placements à la juste valeur de 194 724 \$ et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 2 061 \$, qui sont présentés dans les états de la situation financière. L'écart entre la valeur actualisée des droits au RFS et la juste valeur du Fonds de RFS n'est pas comptabilisé dans les états financiers du Régime.

i) Conventions achetées en vertu des prospectus datés d'avant le 2 octobre 2007

Le Régime verse des droits au RFS aux bénéficiaires à partir du Fonds de RFS, qui correspondent à 100 % des frais de souscription payés à l'égard de ces conventions.

Au 30 avril 2023, le coût moyen et la juste valeur des placements du Régime dans le Fonds de RFS disponible en vue du paiement des droits au RFS se chiffraient à 96 853 \$ et à 88 404 \$, respectivement (31 octobre 2022 – 97 361 \$ et 83 341 \$, respectivement).

ii) Conventions achetées en vertu des prospectus portant la date du 2 octobre 2007 ou une date ultérieure

Le montant des droits au RFS pour ces conventions est égal à un remboursement de 50 % des frais de souscription payés. Tout surplus dans le Fonds de RFS sera calculé par la Fondation comme l'excédent, le cas échéant, de la valeur des actifs dans le Fonds de RFS sur l'évaluation des obligations de remboursement des frais de souscription calculée sur une base de 50 % des frais de souscription.

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2023 et 2022

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 9. Remboursement des frais de souscription (suite)

a) Droits au remboursement des frais de souscription (suite)

ii) Conventions achetées en vertu des prospectus portant la date du 2 octobre 2007 ou une date ultérieure (suite)

Pour le semestre clos le 30 avril 2023, un montant de 3 350 \$ (2022 – 3 350 \$) a été déposé dans le Fonds de RFS à même les cotisations des souscripteurs, ce qui est équivalent à la valeur actualisée estimative des montants des droits au RFS prévus futurs de 100 \$ la part pour toutes les parts vendues au cours de la période. Le taux d'actualisation au 31 octobre 2021 de 5,5 % (31 octobre 2018 – 5,7 %) utilisé pour déterminer la valeur actualisée estimative était fondé sur les taux de rendement à long terme attendus pour le Fonds de RFS.

Au 30 avril 2023, le coût moyen et la juste valeur des placements du Régime dans le Fonds de RFS disponible en vue du paiement des droits au RFS se chiffraient à 119 506 \$ et à 107 983 \$, respectivement (31 octobre 2022 – 116 814 \$ et 96 565 \$, respectivement).

iii) Transferts vers le Régime d'épargne familial et le Régime d'épargne individuel

Si la convention d'un souscripteur est transférée vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel, le souscripteur peut avoir droit à un remboursement partiel des frais de souscription payés au titre du Régime. Le pourcentage des frais de souscription à rembourser dépend de la période pendant laquelle la convention du souscripteur se rapportait au Régime et il se situe entre 0 % et 25 % du total des frais de souscription payés. Le remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») est versé aux bénéficiaires admissibles dans une proportion correspondant au montant du retrait des PAE. Le montant total remboursé pour le semestre clos le 30 avril 2023 était de 1 421 \$ (2022 – 1 037 \$). Au 30 avril 2023, le montant à payer à l'égard des frais de souscription s'établissait à 90 \$ pour le Régime d'épargne familial et à 1 \$ pour le Régime d'épargne individuel (31 octobre 2022 – 156 \$ et 2 \$, respectivement).

Au 30 avril 2023, le coût moyen et la juste valeur des placements du Régime dans le Fonds de RFS disponible en vue

du paiement des droits au RFS se chiffraient à 463 \$ et à 449 \$, respectivement (31 octobre 2022 – 1 069 \$ et 918 \$, respectivement).

b) Évaluation des droits au remboursement des frais de souscription

Deux évaluations distinctes sont effectuées à l'égard des droits au RFS. En premier lieu, sur une base annuelle, une évaluation des droits au RFS est préparée en se fondant sur les meilleures estimations de la direction. Cette évaluation est utilisée pour estimer la situation de capitalisation courante des droits au RFS. La valeur actualisée des droits au RFS est déterminée en utilisant les taux de rendement des placements à long terme prévus et est fondée sur la politique de placement pour le Fonds de RFS, comme il est expliqué au paragraphe i) ci-dessous.

En deuxième lieu, une évaluation actuarielle est effectuée au minimum tous les deux ans afin de déterminer le caractère suffisant des actifs dans le Fonds de RFS et la pertinence de la politique de financement pour répondre aux exigences relatives aux droits au RFS dans les années à venir. Cette évaluation utilise les taux de rendement des placements à long terme prévus qui sont établis par la direction pour calculer la valeur actualisée des droits au RFS et pour projeter la croissance des actifs du Fonds de RFS afin de s'assurer que les droits au RFS futurs seront entièrement financés, tel qu'il est établi au paragraphe ii) ci-dessous.

i) Évaluation de la direction fondée sur ses meilleures estimations

Les hypothèses utilisées pour évaluer les droits au RFS illustrent la meilleure estimation de la direction des paiements futurs aux bénéficiaires et incluent des hypothèses à la fois économiques et non économiques. Les hypothèses non économiques incluent des considérations comme la résiliation de conventions avant l'échéance et la participation des étudiants admissibles dans l'encaissement des PAE. L'hypothèse économique principale est le taux d'actualisation, qui est fondé sur la politique de placement approuvée par le comité de placement de la Fondation. Étant donné que les conditions sous-jacentes varient au fil du temps, les hypothèses pourraient également changer, ce qui pourrait entraîner une variation significative de la valeur actualisée des droits au RFS.

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2023 et 2022

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 9. Remboursement des frais de souscription (suite)

b) Évaluation des droits au remboursement des frais de souscription (suite)

i) *Évaluation de la direction fondée sur ses meilleures estimations (suite)*

A) *Conventions achetées en vertu des prospectus datés d'avant le 2 octobre 2007*

La situation de capitalisation des droits au RFS était la suivante aux 31 octobre :

	2022	2021
Valeur actuelle des droits au RFS	103 878 \$	139 059 \$
Juste valeur du Fonds de RFS (note 9a, i)	83 341	110 921
Partie sous-capitalisée des droits au RFS	20 537 \$	28 138 \$

Le taux d'actualisation, qui est établi au taux d'investissement à long terme attendu du Fonds de RFS au 31 octobre 2022, était de 4,8 % (2021 – 4,4 %). Une diminution ou une augmentation de 1 % du taux d'actualisation utilisé augmenterait ou diminuerait la valeur actualisée des droits au RFS de 3 368 \$ ou de 3 141 \$, respectivement (2021 – 5 085 \$ ou 4 711 \$, respectivement).

B) *Conventions achetées en vertu des prospectus portant la date du 2 octobre 2007 ou une date ultérieure*

La situation de capitalisation des droits au RFS était la suivante aux 31 octobre :

	2022	2021
Valeur actuelle des droits au RFS	94 531 \$	92 288 \$
Juste valeur du Fonds de RFS (note 9a, ii)	96 565	103 786
Partie sous-capitalisée des droits au RFS	(2 034)\$	(11 498)\$

Le taux d'actualisation, qui est établi au taux d'investissement à long terme attendu du Fonds de RFS au 31 octobre 2022, était de 5,8 % (2021 – 5,5 %). Une diminution ou une augmentation de 1 % du taux d'actualisation utilisé augmenterait ou diminuerait la valeur actualisée des droits au RFS de 8 937 \$ ou de 7 866 \$, respectivement (2021 – 9 330 \$ ou 8 174 \$, respectivement).

C) *Conventions achetées et transférées vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel*

La situation de capitalisation des droits au RFS partiel était la suivante aux 31 octobre :

	2022	2021
Valeur actuelle des droits au RFS	7 216 \$	3 591 \$
Juste valeur du Fonds de RFS (note 9a, iii)	1 069	1 975
Partie sous-capitalisée des droits au RFS	6 147 \$	1 616 \$

Le taux d'actualisation, qui est établi au taux de rendement à long terme prévu du Fonds de RFS au 31 octobre 2022, était de 4,8 % (2021 – aucune actualisation). Une diminution ou une augmentation de 1 % du taux d'actualisation utilisé augmentera ou diminuera la valeur actuelle des droits au RFS de 505 \$ ou de 447 \$, respectivement.

ii) *Évaluation actuarielle*

Une évaluation actuarielle des droits au RFS du Régime a été effectuée en fonction des actifs et des obligations au 31 octobre 2020. Cette évaluation incluait des hypothèses à propos de la meilleure estimation de la direction relativement à la résiliation de conventions avant l'échéance et à la participation des étudiants admissibles dans l'encaissement de PAE. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée des droits au RFS était fondé sur le taux de rendement des placements à long terme prévu de 4,4 %, ce qui s'est traduit par une obligation non capitalisée de 28 138 \$ pour les conventions achetées en vertu des prospectus portant une date antérieure au 2 octobre 2007. Le taux d'actualisation utilisé pour les conventions achetées en vertu des prospectus portant une date ultérieure au 2 octobre 2007 était de 5,5 %, ce qui s'est traduit par un montant surcapitalisé de 11 498 \$. Les conventions achetées et transférées vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel n'étaient pas actualisées, ce qui s'est traduit par une obligation non capitalisée de 1 616 \$. La Fondation a la responsabilité de verser aux bénéficiaires du Régime un remboursement de frais de souscription promis.

Des exigences de financement ont été établies par la Fondation pour s'assurer que les actifs sont suffisants pour répondre aux exigences futures de droits au RFS en utilisant les taux de rendement à long terme prévus, en se fondant sur la politique de placement approuvée par le comité de placement de la Fondation pour projeter la croissance de l'actif du Fonds de RFS. Toute insuffisance dans les actifs détenus pour s'acquitter du paiement des droits au RFS sera financée par la Fondation.

La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée en 2023 et sera fondée sur les actifs et les obligations au 31 octobre 2022.

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2023 et 2022

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 10. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Le tableau suivant présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur pour chaque catégorie du classement des instruments financiers. Aux fins de l'évaluation, ils sont comptabilisés à la juste valeur si les conditions nécessaires à la séparation sont remplies.

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers au 30 avril 2023

	Valeur comptable et juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers					
Équivalents de trésorerie ¹	- \$	94 198 \$	94 198 \$	94 198 \$	94 198 \$
Placements	4 291 534	232 526	228 877	4 524 060	4 520 411
Autres actifs ²	-	44 607	44 607	44 607	44 607
Passifs financiers					
Autres passifs ³	- \$	11 016 \$	11 016 \$	11 016 \$	11 016 \$

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers au 31 octobre 2022

	Valeur comptable et juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers					
Équivalents de trésorerie ¹	- \$	53 145 \$	53 145 \$	53 145 \$	53 145 \$
Placements	4 027 784	187 234	180 912	4 215 018	4 208 696
Autres actifs ²	-	36 194	36 194	36 194	36 194
Passifs financiers					
Autres passifs ³	- \$	8 609 \$	8 609 \$	8 609 \$	8 609 \$

1. La trésorerie et les soldes bancaires de 9 494 \$ (31 octobre 2022 – 22 072 \$) ont été exclus.
2. Les autres actifs se composent des débiteurs pour les titres vendus, des produits à recevoir et autres débiteurs et des subventions gouvernementales à recevoir.
3. Les autres passifs se composent des créditeurs pour les titres achetés et des créditeurs et charges à payer.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- i) Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- ii) Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- iii) Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

Actifs évalués à la juste valeur au 30 avril 2023

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	- \$	2 629 225 \$	- \$	2 629 225 \$
Titres de capitaux propres, FNB et fonds communs d'actions	1 662 309	-	-	1 662 309
Total des placements, à la juste valeur	1 662 309 \$	2 629 225 \$	- \$	4 291 534 \$

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2022

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	- \$	2 498 970 \$	- \$	2 498 970 \$
Titres de capitaux propres, FNB et fonds communs d'actions	1 528 814	-	-	1 528 814
Total des placements, à la juste valeur	1 528 814 \$	2 498 970 \$	- \$	4 027 784 \$

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 pour le semestre clos le 30 avril 2023 et l'exercice clos le 31 octobre 2022.

Droits au remboursement des frais de souscription

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Conventions achetées avant le 2 octobre 2007

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance nominale	Valeur (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations					
Fédérales – 6,7 %					
Blue Water Bridge Authority	6,41	9 juill. 2027	1 246	400	502
Gouvernement du Canada	0,75	1 ^{er} févr. 2024	293	285	283
Gouvernement du Canada	7,47	1 ^{er} déc. 2026	450	878	873
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} déc. 2030	2 000	1 685	1 616
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} déc. 2031	2 000	1 799	1 769
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,45	30 juill. 2029	827	877	1 006
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,05	12 juin 2030	115	134	145
				6 058	6 194
Provinciales – 0,1 %					
Province du Nouveau-Brunswick	6,47	30 nov. 2027	147	152	175
				152	175
De sociétés – 42,6 %					
407 International Inc.	6,75	27 juill. 2039	159	182	218
407 International Inc.	7,13	26 juill. 2040	518	653	800
Bank of America	5,62	15 sept. 2027	1 978	1 927	1 974
Bankers Hall LP	4,38	20 nov. 2023	240	237	249
Bell Canada	–	15 mai 2034	496	270	272
Cogeco Communications inc.	2,99	22 sept. 2031	855	742	855
Cogeco Communications inc.	5,30	16 févr. 2033	86	87	86
Concentra Banque	0,81	1 ^{er} nov. 2025	310	222	239
CSS Partnership	6,92	31 juill. 2042	171	198	222
Enbridge Gas Inc.	3,65	1 ^{er} avril 2050	251	214	260
Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	1 499	1 335	1 483
First National Financial LP	2,39	1 ^{er} juill. 2023	800	310	308
First National Financial LP	2,69	1 ^{er} nov. 2023	170	79	79
Société de financement GE Capital Canada	5,73	22 oct. 2037	404	420	387
Goldman Sachs Group, Inc.	5,39	29 avril 2025	641	634	641
Great-West Lifeco Inc.	3,60	31 déc. 2081	1 352	1 007	1 352
Heathrow Funding Ltd.	3,40	8 mars 2028	200	189	190
Heathrow Funding Ltd.	3,66	13 janv. 2031	1 662	1 534	1 680
Honda Canada Finance Inc.	1,71	28 sept. 2026	500	456	450
InPower BC General Partnership	4,47	31 mars 2033	423	416	421
Lloyds Bank plc	3,50	3 févr. 2025	199	192	189
Les Compagnies Loblaw Limitée	–	7 juin 2027	552	457	418
Les Compagnies Loblaw Limitée	–	23 nov. 2027	174	140	129
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,54	17 févr. 2033	1 173	1 306	1 440
Société Financière Manuvie	3,38	19 juin 2081	1 381	1 029	1 381
Société Financière Manuvie	4,10	19 mars 2082	412	308	412
Société de service MCAP	2,59	1 ^{er} mai 2049	1 100	177	174
MetLife Inc.	2,45	12 janv. 2029	1 658	1 487	1 653
Metro Inc.	4,66	7 févr. 2033	119	120	119
Metropolitan Life Global Funding I	1,95	20 mars 2028	1 181	1 053	1 178
NAV Canada	–	1 ^{er} juin 2023	3	3	3

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance nominale	Valeur (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 42,6 % (suite)					
NAV Canada	–	1 ^{er} déc. 2023	3	3	3
NAV Canada	–	1 ^{er} juin 2024	3	3	3
NAV Canada	–	1 ^{er} déc. 2024	3	2	3
NAV Canada	–	1 ^{er} juin 2025	3	2	2
NAV Canada	–	1 ^{er} déc. 2025	3	2	2
NAV Canada	–	1 ^{er} juin 2026	3	2	2
NAV Canada	–	1 ^{er} déc. 2026	3	2	2
NAV Canada	7,56	1 ^{er} mars 2027	313	328	394
NAV Canada	–	1 ^{er} juin 2027	75	62	66
Nestle Holdings, Inc.	2,19	26 janv. 2029	3 663	3 312	3 661
New York Life Global Funding	2,00	17 avril 2028	1 489	1 341	1 486
North Battleford Power LP	4,96	31 déc. 2032	654	664	755
Nova Gas Transmission Ltd.	9,90	16 déc. 2024	109	116	167
Ornge Issuer Trust	5,73	11 juin 2034	800	846	923
Pembina Pipeline Corporation	4,75	26 mars 2048	2 042	1 816	2 122
Rogers Communications Inc.	6,75	9 nov. 2039	973	1 092	983
Rogers Communications Inc.	4,25	9 déc. 2049	1 100	900	1 096
Banque Royale du Canada	4,11	22 déc. 2025	936	934	936
Banque Royale du Canada	4,64	17 janv. 2028	662	667	662
Scotia Capitaux Inc.	1,90	1 ^{er} juill. 2024	500	287	287
Scotia Capitaux Inc.	4,83	1 ^{er} avril 2027	500	403	404
Sobeys Inc.	6,06	29 oct. 2035	510	532	618
Sobeys Inc.	6,64	7 juin 2040	100	111	140
Strait Crossing Development Inc.	6,17	15 sept. 2031	451	257	254
La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie	6,30	15 mai 2028	126	134	140
La Financière Sun Life inc.	3,60	30 juin 2081	464	348	464
La Banque Toronto-Dominion	4,48	18 janv. 2028	1 778	1 778	1 778
La Banque Toronto-Dominion	3,60	31 oct. 2081	455	339	455
TransCanada PipeLines Limited	8,29	5 févr. 2026	214	231	283
TransCanada PipeLines Limited	5,92	10 mars 2026	176	174	176
TransCanada PipeLines Limited	6,28	26 mai 2028	327	345	407
TransCanada PipeLines Limited	6,89	7 août 2028	117	128	146
TransCanada PipeLines Limited	4,33	16 sept. 2047	529	448	518
Transcontinental inc.	2,28	13 juill. 2026	350	321	350
Institut universitaire de technologie de l'Ontario	6,35	15 oct. 2034	919	996	976
WTH Car Rental ULC	2,78	22 juill. 2024	2 500	2 434	2 440
				38 744	42 366
Total des placements à revenu fixe – 49,4 %			44 954	48 735	

Droits au remboursement des frais de souscription (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Conventions achetées avant le 2 octobre 2007 (suite)

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Fonds commun d'actions – 49,1 %			
Fonds d'actions mondiales CCL	2 243	44 619	49 529
Total des actions – 49,1 %		44 619	49 529
Total des placements – 98,5 %			
		89 573	98 264
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 1,5 %			
		1 362	1 362
Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %		90 935	99 626
Total de la répartition des placements			
Régime d'épargne collectif		2 493	2 735
Régime Avantage CST		87 080	95 529
		89 573	98 264
Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Régime d'épargne collectif		38	38
Régime Avantage CST		1 324	1 324
		1 362	1 362

Droits au remboursement des frais de souscription

Annexe II du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Conventions achetées le 2 octobre 2007 ou après cette date

Titre	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations					
Fédérales – 2,4 %					
Blue Water Bridge Authority	6,41	9 juill. 2027	84	27	34
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} avril 2024	60	58	58
Gouvernement du Canada	7,47	1 ^{er} déc. 2026	182	355	353
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} déc. 2030	1 356	1 143	1 100
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} déc. 2031	483	435	427
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,45	30 juill. 2029	123	130	148
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,05	12 juin 2030	185	216	234
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	230	231	252
				2 595	2 606
Provinciales – 0,1 %					
Province du Nouveau-Brunswick	6,47	30 nov. 2027	108	112	132
				112	132
De sociétés – 16,3 %					
407 International Inc.	6,75	27 juill. 2039	33	38	46
407 International Inc.	7,13	26 juill. 2040	359	453	520
AT&T Inc.	4,85	25 mai 2047	71	65	69
Bank of America	5,62	15 sept. 2027	539	525	539
Bankers Hall LP	4,38	20 nov. 2023	118	117	121
Bell Canada	3,35	12 mars 2025	62	61	59
Bell Canada	2,90	12 août 2026	300	286	284
Bell Canada	-	15 mai 2034	27	15	15
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	6,91	1 ^{er} oct. 2024	327	43	90
Cogeco Communications inc.	2,99	22 sept. 2031	111	96	111
Cogeco Communications inc.	5,30	16 févr. 2033	264	268	264
CSS Partnership	6,92	31 juill. 2042	107	124	139
Enbridge Inc.	4,24	27 août 2042	682	583	563
Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	173	154	152
Enbridge Inc.	4,87	21 nov. 2044	65	60	59
Enbridge Inc.	4,10	21 sept. 2051	133	107	133
First National Financial LP	2,39	1 ^{er} juill. 2023	1 370	532	528
First National Financial LP	2,69	1 ^{er} nov. 2023	1 280	597	593
Société de financement GE Capital Canada	5,73	22 oct. 2037	185	192	177
Goldman Sachs Group, Inc.	5,39	29 avril 2025	197	195	197
Great-West Lifeco Inc.	3,60	31 déc. 2081	550	410	520
Heathrow Funding Ltd.	3,25	21 mai 2027	409	396	405
Heathrow Funding Ltd.	3,40	8 mars 2028	200	189	190
Heathrow Funding Ltd.	3,66	13 janv. 2031	40	37	42
Honda Canada Finance Inc.	1,65	25 févr. 2028	500	440	420

Titre	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 16,3 % (suite)					
InPower BC General Partnership	4,47	31 mars 2033	134	131	134
Lloyds Bank plc	3,50	3 févr. 2025	482	464	457
Les Compagnies Loblaw Limitée	2,28	7 mai 2030	177	155	150
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,54	17 févr. 2033	100	111	111
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,05	9 juin 2034	176	190	194
Les Compagnies Loblaw Limitée	5,90	18 janv. 2036	142	151	171
Société Financière Manuvie	3,38	19 juin 2081	612	456	572
Société Financière Manuvie	4,10	19 mars 2082	200	150	200
MetLife Inc.	2,45	12 janv. 2029	460	413	430
Metro Inc.	4,66	7 févr. 2033	51	51	51
Metropolitan Life Global Funding I	1,95	20 mars 2028	621	554	619
NAV Canada	-	1 ^{er} juin 2023	1	1	1
NAV Canada	-	1 ^{er} déc. 2023	1	1	1
NAV Canada	-	1 ^{er} juin 2024	1	1	1
NAV Canada	-	1 ^{er} déc. 2024	1	1	1
NAV Canada	-	1 ^{er} juin 2025	1	1	1
NAV Canada	-	1 ^{er} déc. 2025	1	1	1
NAV Canada	-	1 ^{er} juin 2026	1	1	1
NAV Canada	-	1 ^{er} déc. 2026	1	1	1
NAV Canada	7,56	1 ^{er} mars 2027	120	126	151
NAV Canada	-	1 ^{er} juin 2027	1	1	1
NAV Canada	-	1 ^{er} juin 2027	34	28	30
Nestle Holdings, Inc.	2,19	26 janv. 2029	1 340	1 211	1 340
New York Life Global Funding	2,00	17 avril 2028	459	413	458
North Battleford Power LP	4,96	31 déc. 2032	490	497	567
Ornge Issuer Trust	5,73	11 juin 2034	176	186	203
Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 ^{er} févr. 2030	132	121	132
Pembina Pipeline Corporation	4,75	26 mars 2048	636	566	607
Rogers Communications Inc.	6,75	9 nov. 2039	445	499	500
Banque Royale du Canada	4,11	22 déc. 2025	404	403	404
Banque Royale du Canada	4,64	17 janv. 2028	574	578	574
Sobeys Inc.	6,06	29 oct. 2035	121	126	147
Sobeys Inc.	6,64	7 juin 2040	64	71	90
Strait Crossing Development Inc.	6,17	15 sept. 2031	194	110	121
La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie	6,30	15 mai 2028	57	61	60
La Financière Sun Life inc.	3,05	19 sept. 2028	305	302	322
La Financière Sun Life inc.	3,60	30 juin 2081	200	150	200
Suncor Énergie Inc.	4,34	13 sept. 2046	100	86	106

Droits au remboursement des frais de souscription (suite)

Annexe II du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Conventions achetées le 2 octobre 2007 ou après cette date (suite)

Titre	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 16,3 % (suite)					
Suncor Énergie Inc.	3,95	4 mars 2051	274	217	229
La Banque Toronto-Dominion	4,48	18 janv. 2028	963	963	963
La Banque Toronto-Dominion	3,60	31 oct. 2081	200	149	200
TransCanada PipeLines Limited	5,32	9 juin 2024	164	164	164
TransCanada PipeLines Limited	8,29	5 févr. 2026	118	128	158
TransCanada PipeLines Limited	5,92	10 mars 2026	77	76	77
TransCanada PipeLines Limited	6,28	26 mai 2028	8	9	10
TransCanada PipeLines Limited	6,89	7 août 2028	29	32	36
TransCanada PipeLines Limited	4,34	15 oct. 2049	385	325	307
Transcontinental inc.	2,28	13 juill. 2026	106	97	106
Institut universitaire de technologie de l'Ontario	6,35	15 oct. 2034	64	69	67
Walt Disney Company	3,06	30 mars 2027	237	225	219
WTH Car Rental ULC	2,78	22 juill. 2024	755	735	744
				17 541	18 626
Total des placements à revenu fixe – 18,8 %				20 248	21 364
Titre			Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Fonds communs d'actions – 80,8 %					
Fonds d'actions mondiales CCL			4 383	87 205	97 663
Total des actions – 80,8 %				87 205	97 663
Total des placements – 99,6 %				107 453	119 027
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 0,4 %				479	479
Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %				107 932	119 506
Total de la répartition des placements					
Régime Avantage CST				107 453	119 027
				107 453	119 027
Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
Régime Avantage CST				479	479
				479	479

Droits au remboursement des frais de souscription

Annexe III du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2023

(en milliers de dollars canadiens)

Conventions transférées vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel

Titre	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations					
De sociétés – 20,5 %					
Banque de Montréal	2,28	29 juill. 2024	8	8	8
Bell Canada	4,70	11 sept. 2023	5	5	5
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,43	9 juin 2023	8	7	8
Enbridge Pipelines Inc.	2,82	12 mai 2031	12	10	12
FortisBC Energy Inc.	6,50	1 ^{er} mai 2034	9	10	12
Financière General Motors du Canada Ltée	1,70	9 juill. 2025	12	11	11
Granite REIT Holdings Limited Partnership	2,38	18 déc. 2030	12	10	11
Hydro One Inc.	4,89	13 mars 2037	9	9	11
Les Compagnies Loblaw Limitée	4,49	11 déc. 2028	11	11	12
Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	12	11	12
				92	102
Total des placements à revenu fixe – 20,5 %				92	102
Titre			Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Fonds négociés en bourse – 22,0 %					
iShares Core MSCI All Country World ex Canada Index ETF			3	97	101
iShares Core S&P 500 Index ETF			—	2	2
Total des actions – 22,0 %				99	103
Total des placements – 42,5 %				191	205
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 57,5 %				258	258
Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %				449	463
Total de la répartition des placements					
Régime Avantage CST				191	205
				191	205
Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
Régime Avantage CST				258	258
				258	258

Fiducie canadienne de bourses d'études

Parrainé par la

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8
1 877 333-7377

Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur

Épargne C.S.T. inc.
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8

Fiduciaire

Fiducie RBC Services aux Investisseurs
155 Wellington Street West, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5V 3L3

Auditeur

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, bureau 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

Banque

Banque Royale du Canada
Royal Bank Plaza
South Tower
200 Bay Street, 10^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à www.cst.org.

Au Québec, les régimes du Plan fiduciaire canadien de bourses d'études sont distribués par Épargne C.S.T. inc., cabinet de courtage en plans de bourses d'études.

